

Front Ouvrier

Siège : 4, rue de Marseille, LYON

Permanence : tous les vendredis de 18 à 20 h.

« L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes ! »

ABONNEMENT POUR 24 NUMEROS : 60 francs

Prix du Numéro : 4 francs

Chœur du Général
et de ses plantons de service:

OUI... OUI...

A vos ordres...

MON CAPITAL !

GOVERNEMENT DU PEUPLE? OUI!



Aux élections :

VOTEZ POUR les candidats des travailleurs, IMPOSEZ leur la réalisation d'un PROGRAMME de la CLASSE OUVRIERE!

Contrairement aux vœux de l'immense majorité du pays, contrairement aux résolutions répétées du C. des Etats Généraux, du Comité National de la Renaissance Française, contrairement aux démarches des parlements de la C.G.T., des mouvements de gauche, contrairement aux vœux d'un grand nombre de journaux, le G. a maintenu un électoral de caricature honnant la représentation proportionnelle et favorisant les régions agricoles au détriment des régions à population industrielle et massive. L'utilisation des restes sur le plan départemental avantage les petits partis, c'est-à-dire les groupes de droite; le calcul soigneux des quotients donne 1 siège pour 97.737 habitants dans la Seine, pour 1 siège par 39.208 habitants (soit 3 fois moins) dans les Basses-Alpes, par exemple.

de Gaulle, son capital, sa police secrète, ses maîtres bourgeois, son outillage et son assemblée de guignols, et le peuple, les travailleurs, les ouvriers et paysans qui d'abord d'un seul jet une Assemblée totalement souveraine, et jetteront à la face de la bourgeoisie le NON de la classe exploitée, qui précède les révolutions.

Notre seule chance est là; il faut,

Au referendum :

Assemblée Constituante? avec les mains liées?

par René LAURENT

Dès sa première parution, le referendum a excité des protestations violentes. Le Général crut d'abord pouvoir imposer au pays le choix entre la constitution de 1875 et une constituante limitée par avance, et ce choix seul. Devant l'irritation générale, il céda, et de mauvaise grâce élabora un second questionnaire dans lequel il devenait possible de se prononcer pour une assemblée souveraine.

Prenant bien soin de jouer de son prestige, transformant pratiquement

les deux réponses en un vote pour ou contre sa personne (ce qui n'est pas pour nous déplaire, car nous n'avons jamais fait une confiance aveugle au « symbole » de la « résistance »), le général s'est prononcé pour la nouvelle Réaction. « Nouvelle » parce que l'ancienne (parlementarisme d'avant-guerre, mêmes chambres, mêmes têtes de politiciens professionnels, etc.) s'est trop discréditée pour qu'on puisse espérer bâtir dessus une majorité électorale; mais « Réaction » parce que dans le cadre d'une situation différente, cette attitude nouvelle permet de veiller au grain, de paralyser le peuple par avance, et de laisser la porte ouverte sur tous les arbitraires et toutes les combinaisons.

En effet, prenons les questions l'une après l'autre : le premier OUI est simplement un minimum de lest que jette la bourgeoisie française aux masses libérées du fascisme et affamées de libertés démocratiques. Se prononcer contre une constituante que l'immense majorité considère comme allant de soi, après les ersatz constitutionnels de l'« Etat » de Pétain, du « Comité » français d'Alger ou de Londres, du gouvernement « provisoire », etc. serait se couper trop brutalement de la base électorale sur laquelle de Gaulle doit s'appuyer pour conserver le pouvoir. Minimum nécessaire qui n'engage pas à grand'chose et qui, comme nous allons le voir, est tout de suite soigneusement limité.

En effet, il faut des élections pour une constituante. Or, lorsqu'on ne peut pas refuser la constituante, quoi de plus simple que de déformer les élections? Sage précaution que le général a prise en dotant le pays d'une scandaleuse mascarade de représentation proportionnelle.

Mais cela ne suffit pas, car il faut se méfier de la vitalité des masses. On a déjà vu des cas où la stratégie habile de la réaction a été débordée par la volonté populaire. Une garantie supplémentaire contre le peuple sera la réponse OUI à la deuxième question. C'est-à-dire la mise en vigueur d'un projet qui paralyse l'assemblée quel que soit le résultat des élections, en plus d'avoir pris la précaution de déformer celles-ci.

Selon ce projet, l'Assemblée nomme le chef du gouvernement qui est à son tour libre de choisir ses ministres. De Gaulle, tirant la leçon de l'expérience Churchill, estime qu'il

des chances d'être encore accepté, mais que, pour faire passer ses hommes, il ne peut compter sur des élections, et doit les imposer lui-même.

Ensuite le gouvernement n'est pratiquement pas responsable devant l'Assemblée. Une motion de défiance ne peut être votée que deux jours ou plus après son dépôt sur le bureau de l'Assemblée pour entraîner la chute du gouvernement. On se doute de la façon dont seront utilisés ces deux jours pour faire pres-

sur le corps électoral par tous les moyens (prestige personnel, corruption des partis, contrôle de la presse, etc.); déformation des élections; paralysie par avance de l'Assemblée quelle qu'elle soit.

Et tout est mis en œuvre pour que la combinaison réussisse. Tournée de voyages en province du général qui, comme Napoléon III, Mac-Mahon, Boulanger... et Pétain, soigne sa popularité personnelle auprès des masses plus conservatrices des campagnes ou des bourgs; expéditions à l'étranger destinées à renforcer la position diplomatique internationale de la France et le prestige du voyageur; initiative du « bloc occidental » dans le but d'offrir ses services au capitalisme anglo-américain contre l'U.R.S.S. et de faire chanter cette dernière pour obtenir la passivité du parti communiste; attribution aux candidats de quantités infimes de papier, d'essence, pour leurs campagnes; sabotage systématique de la presse qui, par les bons soins du Ministère de l'Information, est dotée tous les jours de nouveaux confrères gouvernementaux, alors que les organes d'opposition sont maintenus sous le boisseau, etc., etc.

Et, plus grave encore que tout cela, la traditionnelle manœuvre de corruption des partis ouvriers, à laquelle a succombé la direction du parti socialiste S.F.I.O.

La C.G.T., poussée par le communisme français (qui, en virant légèrement à gauche, rappelle la présence de l'U.R.S.S. au lendemain du voyage de de Gaulle aux U.S.A.) avait pris l'initiative d'une protestation commune du parti radical, de la Ligue des Droits de l'Homme, du parti Socialiste et du parti Communiste. A ce bloc timidement oppositional, mais néanmoins gênant, le général répond par la classique politique de division. Il reçoit le Dr Mazé (parti radical) puis Léon Blum, et s'entend avec eux pour le travail anticommuniste; après avoir refusé insolemment de recevoir Jouhaux, il envoie sa réponse au mémorandum commun dans la nuit de mercredi à jeudi (à minuit 15 exactement) à Daniel Mayer, secrétaire général du parti socialiste, c'est-à-dire ni à la C.G.T. qu'il affecte toujours de considérer comme incompétente politiquement, ni à l'ensemble des délégués pourtant co-signataires du mémorandum. Daniel Mayer, fidèle au général, attend l'après-midi de jeudi pour communiquer la note aux autres partis, alors que la Dépêche de Paris (journal radical) la publie déjà dans son édition d'après déjeuner.

(Suite page 3, colonne 1)

NAPOLEON IV

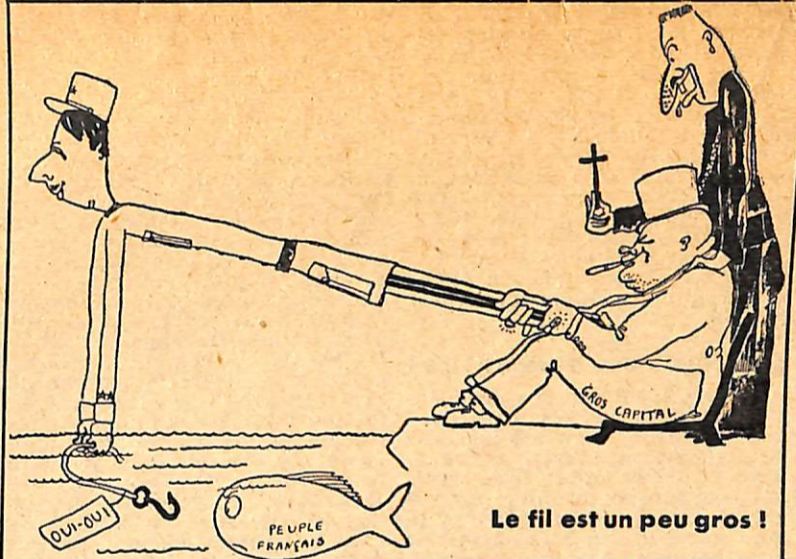


NON!

tion sur l'Assemblée, monter les combinaisons et les intrigues nécessaires pour maintenir le gouvernement. Ou l'Assemblée cède, auquel cas le gouvernement n'est pas responsable, ou alors elle prétend résister, et c'est le temps laissé à la préparation d'un coup de force gouvernemental.

Enfin la constituante est limitée à sept mois d'exercice, restreinte au seul travail de la constitution, et obligée de répéter un vote à majorité absolue à un mois d'intervalle pour faire passer une loi.

Dans l'esprit du général (et dans la perspective OUI-OUI) l'Assemblée, somme toute, maintient de Gaulle, n'a pas de contrôle sur son gouvernement, ne légifère pas, et ne subsiste misérablement que pendant 7 mois. Voilà à quoi aboutit le OUI à la 2^e question. La manœuvre est exécutée en trois temps : pression



en même temps que nous imposons au referendum la Constituante souveraine, être une assemblée qui dote la France d'un gouvernement ouvrier et paysan. Pour cela il faut obliger les partis ouvriers à prendre le pouvoir; partout, à défaut de candidats se présentant sur un programme de classe, il faut voter pour les candidats des travailleurs.

gne de faiblesse pour nous abattre à nouveau et nous plétner comme des chiens.

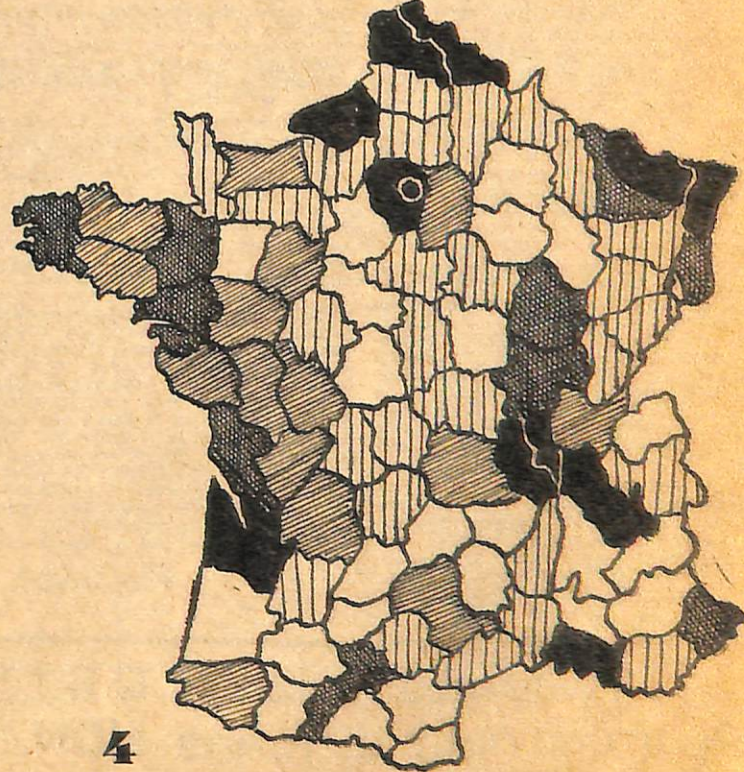
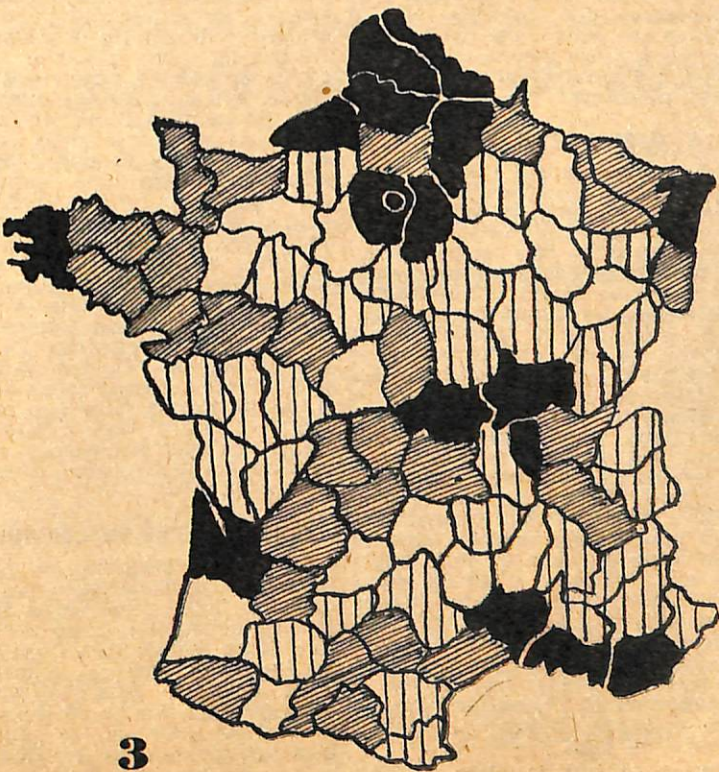
Camarades ouvriers et paysans, votez pour vos candidats!

Remercions le Général comme nous avons remercié Churchill! Nos élections doivent être une première victoire sur la réaction!

LE SABOTAGE DU SUFFRAGE UNIVERSEL

(La comparaison de ces 4 cartes permet de constater le caractère réactionnaire du système électoral qui nous est imposé)

- 1 Carte de la DENSITE DE LA POPULATION: les départements les plus noirs sont les plus peuplés.
- 2 Carte des ELECTIONS DE 1936: Les départements les plus noirs sont ceux qui ont voté à gauche (socialiste et communiste) en 1936.
- 3 Carte COMBINEE DES DEUX PREMIERES: les départements de France les plus peuplés (industriels) et les plus à gauche.
- 4 Carte des DEPARTEMENTS DEFAVORISES dans le système actuel (où il faut le plus grand nombre d'électeurs pour un élu). ON VOIT QUE LES DEPARTEMENTS DEFAVORISES SONT EXACTEMENT LES PLUS PEUPLES ET LES PLUS A GAUCHE: (Nord, région parisienne, région rhénane, région lyonnaise, région bordelaise, région marseillaise et Finistère).



ECHOS DES LUTTES

(Suite de la p. 2, col. 4) Les casseroles des pauvres et des exploités.

LES MINEURS VEULENT MANGER

LENS, 12, 13, 14, 15 septembre. — Nous serons probablement parmi les seuls de toute la presse ouvrière française à féliciter publiquement de leur énergie et de leur combativité, nos camarades mineurs du Pas-de-Calais.

Le 12 septembre, les mineurs des fosses n°s 2, 14 et 15 des mines de Lens, au nombre de 500 environ, se sont mis en grève pour protester contre l'insuffisance du ravitaillement et contre l'augmentation de certains impôts.

En attendant le retour de cette délégation, des puits à Vendin-le-Vieil, à Meurchin, à Bruay, à Liévin, à Courrières, à Valenciennes, à Anzin, ont débrayé, se solidarisant avec les grévistes de Lens.

TOULOUSE, 15 septembre. — Plus de quinze cents ménagères ont aujourd'hui attaqué le marché central où étaient exposés huit mille volailles à des prix qui sont une insulte aux travailleurs.

Au referendum

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

Et en fin de compte la réponse même ne contient rien, si ce n'est la confirmation de la volonté arrêtée du général de saboter les élections, c'est-à-dire la preuve, une fois de plus, que lorsque les partis ouvriers s'unissent avec la bourgeoisie, c'est la bourgeoisie qui dénonce elle-même cette union.

Ainsi donc les positions sont prises et toutes les démarches n'y changeront rien. Il ne s'agit plus de protester, de gémir, de se battre les flancs; lorsqu'on soutient la politique réactionnaire du général en répondant OUI-OUI comme lui, ou lorsqu'on participe à ses manœuvres en laissant ses ministres au gouvernement, on est évidemment gêné pour dépasser les coquetteries, les délégations et les sentiments distingués.

Mais nous, travailleurs, qui n'avons pas à être arrêtés par tout cela, qui voyons se dérouler au grand jour le complot de la réaction anti-ouvrière, nous jugeons plus simplement: la constitution doit être souveraine, et souveraine elle sera. Ne nous embarrassons pas de trop de politesses; sur le terrain politique il n'y a que les faibles pour être polis.

DU TRAVAIL ET DU PAIN POUR TOUS

QUE VEULENT LES TRUSTS ? QUE FAIT DE GAULLE ?

- Une Constituante paralytique ! Le sabotage du suffrage universel ! L'anarchie économique ! Le blocage des salaires ! La montée des prix ! L'extension du chômage ! Une comédie d'épuration ! Et, en politique extérieure : LE BLOC OCCIDENTAL (bloc antisoviétique des capitalistes bourgeois) !

QUE VEULENT LES TRAVAILLEURS ?

- Une Constituante unique et souveraine ! Un gouvernement ouvrier et paysan ! La nationalisation et la socialisation des grandes entreprises sans indemnité ni rachat ! Un plan de production élaboré par la C. G. T. ! Le contrôle ouvrier de la production par les sections syndicales et les comités d'entreprise ! Contre la vie chère : L'ECHELLE MOBILE DES SALAIRES ! Contre le chômage : L'ECHELLE MOBILE DES HEURES DE TRAVAIL ! L'armement du peuple ! Et, en politique extérieure : LA DEFENSE DE L'U.R.S.S. PAR LE RENVERSEMENT DU CAPITALISME !

La découverte des archives du parti nazi a montré que le Gestapo collaborait avec les polices de 13 pays « contre le communisme ».

Dans ces pays, il y avait la Finlande, dirigée alors par des frères de parti de Léon Blum.

Il y avait aussi la « démocratique Belgique ». Bien entendu, il n'y avait pas la France, puisque ce sont des journaux français qui en parlent... Et puis, chacun sait que la police française a toujours été antifasciste !

Le service des Sondages et Statistiques, dont nous avions publié un résultat dans notre numéro 10, nous écrit : « Nous ne sommes financés par aucune industrie, et encore moins par la « grosse », mais nous essayons d'exister par les revenus que nous permet d'obtenir la diffusion de nos résultats. Notre travail n'est pas un travail politique, mais une contribution scientifique à la connaissance des divers aspects de notre vie sociale. » Dont acte. Avec plaisir.

Assassins en Espagne Calomnies en France

Le super-assassin Franco continue sa carrière commencée en juillet 1936. Aujourd'hui, après de mensongères déclarations d'amnistie, il a opéré une monstrueuse série d'arrestations dans les milieux de résistance à son abjecte dictature fasciste, et se prépare à supplier deux militants communistes : ALVAREZ et ZAPIRAIN.

Le « FRONT OUVRIER » joint sa protestation solennelle à celle de l'« HUMANITE » contre ce nouveau crime franquiste.

Mais nous ne demandons pas à notre gouvernement bourgeois de rompre avec Franco, Peine perdue. Nous demandons aux travailleurs de France de remédier leur gouvernement actuel, complice hypocrite du fascisme espagnol et de le remplacer par un gouvernement du peuple qui, lui, rompra effectivement avec Franco.

Nous rappelons aussi que le bureau sanglant des prolétaires espagnols ne tient debout que grâce aux accords économiques consentis par les Alliés, notamment le fameux traité commercial que de Gaulle vient de signer avec Franco.

En effet, dans l'« HUMANITE » du 15 septembre 1945, nous lisons ces lignes : « On a découvert que des tracts écrits et de la F.A.I. anarchiste ont été passés en Espagne par les valées d'Andorre. Il semble, déclare-t-on, que les responsables de ce trafic soient, comme de bien entendu, deux officiers de la DGER, etc. »

Et cela sous le titre : « DGER, Franco, hitléro-trotskyistes et Cie. Voilà les « preuves » de l'« HUMANITE » : « Il semble, déclare-t-on... »

Qui ça ON ? Quelle honnêteté pour un journal ouvrier !

Il faudrait mieux expliquer pourquoi les ministres communistes restent dans un gouvernement qui n'a pas rompu avec Franco, plutôt que de bavarder d'une manière anonyme sur des militants ouvriers révolutionnaires.

Et il serait intéressant de noter que l'« HUMANITE », qui se proclame antifasciste et accuse si facilement et si gratuitement les autres de ne pas l'être, prêche l'alliance avec les champions radicaux de la non-intervention en Espagne tout en insultant basement ceux qui, sans armes, sauvent la Catalogne en 1936.

La F.A.I., une officine de la police franquiste ? La IV^e Internationale, une succursale du fascisme international ? Tant de morts dans la lutte antifasciste et anticapitaliste pour en arriver là ?

Alors, camarades de l'« HUMANITE » et de « FRANC-TIREUR », ne laissez pas imprimer de telles ordures qui déshonorent le mouvement ouvrier.

Car c'est vraiment diviser la classe ouvrière et l'affaiblir que protester seulement pour les militants du parti communiste espagnol, insulter les autres et s'associer aux radicaux !

H. G.

Comment ! La C.G.T. n'a pas le droit de faire de politique ? Mais alors, la grande Muette n'a qu'à fermer sa bouche !

CHEZ LES MINEURS DE LA MURE (Isère)

UN LECTEUR NOUS ECRIT: « Je vais vous rendre compte d'une conversation que j'ai eue avec un mineur de la Mure, un de ces travailleurs à l'esprit combatif, sur qui la révolution peut compter. Un syndicat solidement organisé et fonctionnant avec régularité, rend la direction des mines conciliante; presque toutes les demandes concernant les salaires ou le ravitaillement sont acceptées. La question des logements a fait aussi l'objet de revendications

SALUT à Carlos PRESTES

Il y a dix ans, les esclavagistes noyaient dans le sang le mouvement de libération des ouvriers et des paysans du Brésil.

La bourgeoisie internationale s'était donné rendez-vous pour écraser les pauvres qui avaient l'audace de vouloir enlever un territoire immense aux requins de la finance. Un homme fut chargé de cette besogne : le bourgeois Vargas, contre lui se leva Luis Carlos Prestes qui, avec une colonne de partisans, tint pendant de longs mois en échec l'armée fasciste équipée par les soins des industriels allemands et américains.

La guerre arriva. Les grands partis ouvriers sombrèrent dans l'union sacrée de la lutte « pour la démocratie ». Le bourgeois Vargas se joignit lui aussi... au front des démocrates !

Dans les grands Congrès qui réunissaient les représentants des Etats alliés, M. Molotov et le délégué du Brésil portaient de joyeux toasts au triomphe de la démocratie.

« Aujourdhui, le bourgeois-président Vargas décide que le Brésil sera... une démocratie... jusqu'au jour où le prolétariat deviendra assez fort pour élever la voix. »

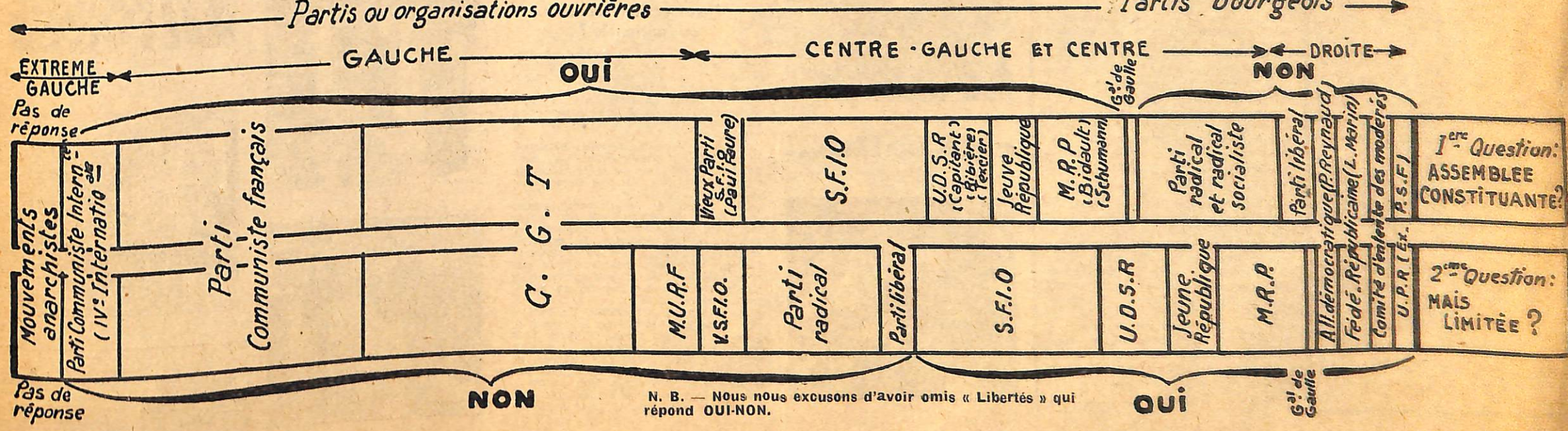
« L'histoire du prolétariat brésilien est pleine d'enseignements pour l'avant-garde révolutionnaire qui lutte contre le capital quel que soit le masque qu'il recouvre. »

Un trimestre de démocratie bourgeoise

- 22 juin 1945. — Le Comité d'Entente des partis socialiste et communiste se prononce pour « la souveraineté totale d'une assemblée à la fois consultative et législative ». 7 juillet 1945. — Le Conseil National de la Résistance réclame « l'élection d'une Assemblée souveraine, à la fois consultative et législative ». 9 juillet. — Sans se préoccuper le moins du monde des volontés du peuple, le Conseil des ministres décide : L'imposition au pays d'un choix entre la constitution de 1875 et une constituante limitée. 9 juillet. — La commission administrative de la C.G.T. se prononce pour « l'élection par le suffrage universel d'une constituante pleinement souveraine » et charge ses délégués au C.N.R. d'inviter les partis politiques à discuter en commun. 11 juillet. — Les Etats-Généralx de la Renaissance Française « demandent qu'avant toute autre élection, soit élu un suffrage universel direct, avec représentation proportionnelle intégrale, une assemblée consultative ayant pouvoirs souverains, tant pour élaborer une constitution que pour choisir et contrôler les membres du gouvernement, sans que cette souveraineté puisse être limitée par une procédure de referendum ou toute autre méthode restrictive ». 12 juillet. — Discours du général de Gaulle qui présente le projet gouvernemental et se prononce contre la souveraineté d'une constituante. 12 et 13 juillet. — Les Etats-Généralx protestent violemment contre le referendum. 21 juillet. — Le général de Gaulle prend publiquement position à Brest contre l'Assemblée souveraine. 29 juillet. — L'Assemblée consultative repousse par 108 voix contre 101 le contre-projet Aurioi-Bourdât présenté par le parti socialiste pour tendre la perche au gouvernement. 2 août. — L'Assemblée consultative demande que la représentation proportionnelle soit appliquée aux prochaines élections. 8 août. — Saisissant la perche tendue par le parti socialiste, de Gaulle décide le maintien du referendum, mais en modifie quelque peu les termes de façon à laisser malgré tout la possibilité de voter pour une Assemblée souveraine. 10 août. — Le Conseil des ministres publie les termes exacts des questions posées dans le referendum. 11 août. — Le général de Gaulle se rend dans le Nord où il prononcera de nouveau, à Béthune, un violent réquisitoire contre l'Assemblée souveraine. 11 août. — Ouverture du Congrès socialiste. Au cours de ce Congrès, une délégation est envoyée au général à la demande unanime de l'Assemblée, pour protester contre le système électoral imposé par le gouvernement. Elle n'est pas reçue. Devant cet échec, la direction du parti a toutes les peines du monde à convaincre le Congrès qu'il faut maintenir les ministres socialistes au gouvernement, et par là soutenir la politique réactionnaire du général. 17 août. — Publication du décret sur les élections. Le général, ignorant systématiquement les vœux des partis politiques, du C.N.R., de l'Assemblée constituante, impose au pays une proportionnelle bâtarde, et un découpage scandaleux. 20 août. — Le général de Gaulle part aux U.S.A. 25 août. — Le M.R.P. se range dans les OUI-OUI où il retrouve la direction du parti socialiste au ordre du général. 31 août. — Le général rentre des Etats-Unis. 31 août. — Sur l'invitation de la C.G.T., la Ligue des Droits de l'Homme, le parti radical, le parti socialiste et le parti communiste, décident en commun d'envoyer un délégué au général de Gaulle pour réclamer « un régime de représentation proportionnelle intégrale et loyale ». 2 septembre. — M. Léon Jouhaux demande à être reçu par le général au nom des partis représentés. Le général refuse sèchement en niant à la C.G.T. tout droit à une opinion politique. 3 septembre. — Le Conseil Central de la Renaissance Française se déclare « hostile à tout referendum, et décide d'engager une campagne à travers le pays pour démontrer au corps électoral l'inanité et le danger de cette consultation ». 4 septembre. — Revenant sur cette première déclaration, sous l'action du M.L.N., du M.R.P., du parti socialiste, etc., membres du C.N.R., le Conseil Central de la Renaissance Française, publie une protestation plus modérée contre le système électoral et confirme son désir de « voir s'exercer le contrôle des élus sur le gouvernement ». 4 septembre (matin). — Le docteur Mazé (parti radical) confère longuement avec le général. « Nous n'avons pas rompu », dit-il avec satisfaction. 4 septembre (après-midi). — M. Léon Blum (parti socialiste) confère longuement avec le général. « Nous n'avons pas rompu », déclare-t-il aussi avec satisfaction. 4 septembre (soir). — Les partis de gauche décident en commun d'envoyer un memorandum écrit au général de Gaulle, critiquant un système électoral « qui n'est ni juste ni loyal ». 4 septembre. — Anniversaire de la République (sic). 6 septembre. — Décret fixant le nombre de sièges attribués. 7 septembre. — Nouvelle réunion des partis de gauche, qui se mettent d'accord sur le contenu du memorandum. 8 septembre. — Le memorandum est remis au général de Gaulle. 13 septembre (o h. 15). — La réponse du général au memorandum est envoyée personnellement à Daniel Mayer, secrétaire général du P. S. Nouvelle insulte à la C.G.T. 13 septembre (17 h.). — Daniel Mayer se décide à communiquer la réponse aux autres délégations. La « dépêche de Paris » la publie in-extenso avant même que les délégués aient eu le temps d'en prendre connaissance. La réponse est négative. Le parti communiste propose une manifestation publique de mécontentement au Vel d'Hiv. Une protestation commune est de nouveau envoyée au général. 18 septembre. — Nouvelle réunion des partis de gauche. Ajoutons que pendant toute cette période, le parti communiste français s'est déclaré partisan de la constituante souveraine, sans limitation préalable, mais a néanmoins, comme le parti socialiste, laissé ses ministres au gouvernement.

(des indemnités sont versées à tous ceux qui n'habitent pas dans les cités ouvrières; des constructions nouvelles sont entreprises pour eux). « Les cadres de techniciens et d'ingénieurs sont le plus souvent réactionnaires, ainsi que les patrons. Cependant ils n'ont pas conservé leurs droits sociaux (forme d'une rente d'Etat). » « Par contre, le contrôle de la production est assez avancé. Il n'est pas démocratique, puisque c'est seulement le Comité d'Entreprise, cette image des comités sociaux de Vichy, qui l'exerce. Mais ce comité d'entreprise est très actif, et les responsables syndicaux ont de plus en plus l'habitude de contrôler les comptes de l'entreprise. Les mineurs ne veulent pas de gestion ouvrière pour l'instant; le patron doit garder toute la responsabilité de la gestion, les mineurs veulent contrôler. Si à l'heure actuelle, un plan national de production, dressé par la C.G.T. et contrôlé par les ouvriers de l'entreprise, était institué, tout serait prêt à fonctionner aux mines de la Mure. Résultats du contrôle ouvrier : les mines marchent, à une allure accélérée, le rendement est un des meilleurs de France. » « Pendant la clandestinité, la lutte fut très bien organisée. Rien qu'à la Mure, un parti communiste clandestin de quatre-vingt-dix membres a pu être complètement mis sur pied. Des milices ouvrières, fortes de cent cinquante hommes, ont été armées et équipées, et animées d'un grand esprit combatif. Ce fut une grande déception quand il fallut les dissoudre. Mais ce sont les responsables du parti communiste eux-mêmes qui sont venus chercher les armes, il a bien fallu leur remettre. Quand et comment pourra-t-on reconstituer ces milices ? » « Une anecdote pour terminer : pendant l'occupation, alors que beaucoup de dégonflants, les responsables du syndicat ont été, un jour, à la préfecture de Grenoble pour manifester leur mécontentement; ils faillirent être arrêtés à la sortie; seule, l'intervention du préfet les sauva; par leur courage ils avaient obtenu la victoire. » « Continuez, mineurs de la Mure, restez intraitables, vous êtes en bonne voie ! » Jean V. Grenoble.

Les formations politiques devant le referendum



N. B. — Nous nous excusons d'avoir omis « Libertés » qui répond OUI-NON.

